



PROJET PLATE-FORME MULTIFONCTIONNELLE  
POUR LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

Presentat<sup>2</sup>

## SYSTEME DE SUIVI/EVALUATION/CONTRÔLE DU PNPTFM

**Version provisoire**

cf n° 350-09  
du 23-06-09

**Juin 2009**

# Sommaire

<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>2</b>
<b>RESUME</b> .....	<b>3</b>
<b>GLOSSAIRE</b> .....	<b>4</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>7</b>
<b>I. PRESENTATION DU PN-PTFM</b> .....	<b>8</b>
<b>II. ARCHITECTURE GENERALE D'UN SYSTEME DE SUIVI/ÉVALUATION/CONTROLE</b> .....	<b>09</b>
<b>2.1 OBJECTIFS, PRINCIPES ET FONCTIONS</b> .....	<b>09</b>
2.1.1 <i>Les objectifs principaux d'un système de suivi-évaluation/contrôle</i> .....	09
2.1.2 <i>Les principes du système de suivi-évaluation</i> .....	09
2.1.3 <i>Les fonctions de suivi/évaluation/contrôle</i> .....	09
2.1.3.1 <i>La planification</i> .....	10
2.1.3.2 <i>Le suivi participatif</i> .....	10
2.1.3.3 <i>Le suivi d'exécution</i> .....	10
2.1.3.4 <i>Le suivi des résultats</i> .....	10
2.1.3.5 <i>Le suivi des risques</i> .....	10
2.1.3.6 <i>La capitalisation</i> .....	10
2.1.3.7 <i>L'évaluation des effets et impact</i> .....	10
2.1.3.7.1 <i>L'étude de référence</i> .....	11
2.1.3.7.2 <i>L'évaluation à mi-parcours</i> .....	11
2.1.3.7.3 <i>L'évaluation finale</i> .....	11
2.1.3.7.4 <i>L'évaluation d'impact</i> .....	11
<b>III. METHODOLOGIE D'ELABORATION DU SYSTEME DE SUIVI/EVALUATION DU PNPTFM</b> .....	<b>11</b>
3.1 <b>LA PREPARATION</b> .....	11
3.2 <b>LA DEFINITION DES CHOIX STRATEGIQUES</b> .....	12
3.3 <b>LA DEFINITION DE CHOIX OPERATIONNELS</b> .....	12
<b>IV. LE SYSTEME DE SUIVI/EVALUATION/CONTROLE DU PNPTFM</b> .....	<b>13</b>
4.1 <b>LE SUIVI/CONTROLE DE LA MISE EN ŒUVRE</b> .....	13
4.1.1 <i>La planification</i> .....	13
4.1.2 <i>Le suivi participatif</i> .....	13
4.1.3 <i>Le suivi/contrôle de l'exécution</i> .....	14
4.1.4 <i>Le suivi des résultats</i> .....	15
4.1.5 <i>Le suivi des risques</i> .....	15
4.1.6 <i>La capitalisation</i> .....	16
4.2 <b>L'ÉVALUATION DES EFFETS ET IMPACTS DU PROGRAMME</b> .....	18
4.2.1 <i>L'étude de référence</i> .....	18
4.2.2 <i>L'évaluation à mi-parcours</i> .....	18
4.2.3 <i>L'évaluation finale</i> .....	19
4.2.4 <i>L'évaluation d'impact</i> .....	19
<b>V. ROLES ET RESPONSABILITES DES ACTEURS</b> .....	<b>19</b>
5.1 <b>A L'ECHELLE NATIONALE</b> .....	19
5.2 <b>A L'ECHELLE ZONALE</b> .....	20
5.3 <b>A L'ECHELLE LOCALE</b> .....	20
<b>VI. COMMUNICATION DES RESULTATS</b> .....	<b>24</b>
6.1 <b>COMMUNICATION DES RESULTATS EN INTERNE</b> .....	25
6.2 <b>COMMUNICATION DES RESULTATS EN EXTERNE</b> .....	27
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>27</b>
<b>ANNEXES</b> .....	<b>28</b>

## Résumé

Le présent document constitue le système de suivi/évaluation/Contrôle du Programme National Plateformes Multifonctionnelles (PN-PTFM).

A travers ce système, le programme ambitionne de se doter d'un instrument de pilotage souple, dynamique, interactif et partagé des activités prévues grâce à la production de données sur la planification, l'exécution, les résultats, les réalisations, les risques, la capitalisation, les effets et impacts.

Afin que les informations soient utilisables par l'ensemble des acteurs et à tous les niveaux de décision, des outils accessibles, faciles à utiliser sont produits en annexe.

Le document est structuré en 5 chapitres. Un glossaire explicatif des différents concepts utilisés est établi pour permettre une compréhension commune.

Le chapitre I fait une présentation générale du PN-PTFM ; le chapitre II décrit l'architecture générale d'un système de suivi/évaluation/contrôle ; le chapitre III définit la méthodologie utilisée pour élaborer le système de suivi/évaluation/contrôle du programme ; le chapitre IV met en exergue le système de suivi/évaluation du PN-PTFM articulé autour de deux grands thèmes :

⊕ Le Suivi/contrôle de la mise en œuvre » qui comprend six (06) fonctions :

- la planification,
- le suivi participatif,
- le suivi/contrôle de l'exécution,
- le suivi des résultats,
- le suivi des risques,
- la capitalisation,

⊕ L'Évaluation des effets et impacts comprend :

- l'évaluation à mi- parcours
- l'évaluation finale
- l'évaluation d'impact

Ces différentes fonctions du système de Suivi/évaluation/contrôle sont abordées sous quatre variables :

- les données et informations relatives aux activités menées ;
- les outils pour le recueil, l'analyse, l'évaluation et la diffusion des données ;
- les procédures ou mécanismes qui déterminent les relations entre les acteurs et les données ;
- les acteurs qui produisent et/ou utilisent l'information.

L'explication de ces fonctions est suivie du chapitre V qui définit les rôles et responsabilités des différents acteurs agissant dans le programme en général et dans le système de suivi/évaluation/contrôle en particulier.

Le dernier chapitre traite de la communication et de l'information produite par le système.

## **Glossaire :**

Afin d'éviter toute ambiguïté, il est important de s'accorder sur ce que l'on entend par les différents concepts utilisés dans ce document.

### **Le Suivi**

Le Suivi est un processus continu de collecte et d'analyse de données sur la réalisation des résultats attendus permettant de s'assurer que l'utilisation des ressources est conforme à une programmation établie. Ainsi, le suivi comprend la collecte et l'emploi d'information pour permettre aux gestionnaires de connaître le degré d'avancement du projet et de prendre en temps voulu les décisions qui s'imposent pour assurer la progression des activités conformément aux plans de mise en œuvre du projet.

Le suivi vérifie que les extrants du projet ont été délivrés comme prévu et qu'ils produiront les effets initiaux attendus. Il s'assure également de l'utilisation, par les bénéficiaires du projet, des ressources, de l'infrastructure et des services mis à leur disposition.

Le suivi est une activité interne, un outil pertinent de bonne gestion, employé dans la gestion courante d'un projet. Il alerte les responsables des éventuels problèmes ou des réussites des activités (repère les forces et les faiblesses réelles ou potentielles du projet) afin de procéder aux ajustements nécessaires en temps opportun.

### **L'Évaluation**

L'évaluation est l'estimation à un moment donné dans le temps de la pertinence, de la performance, de l'efficacité de l'impact (attendus ou non) et de la viabilité d'un projet au regard des objectifs énoncés. Elle détermine (de manière aussi systématique et objective que possible) dans quelle mesure les besoins initiaux sont satisfaits et les résultats du projet sont atteints (ou sont en train de l'être), et analyse les raisons de toute insuffisance.

C'est une opération systématique de collecte d'informations, de constats et d'analyses, au terme de laquelle un jugement de valeur est posé quant à la qualité du programme ou projet évalué, considéré globalement ou à travers un ou plusieurs des éléments qui le composent. Évaluer, c'est donc porter un jugement de valeur sur la base d'informations jugées valides et fiables concernant les résultats obtenus par rapport aux résultats attendus de l'activité ou du programme mis en œuvre.

**Le Contrôle :** le contrôle est un processus décisionnel qui permet d'agir face aux résultats du suivi-évaluation notamment, la correction des écarts constatés. Le contrôle vise à redresser, ajuster ou réorienter une situation dans le but d'influer sur les résultats attendus.

**Le Système de suivi/évaluation/contrôle :** Il s'agit d'un ensemble construit et articulé de méthodes, procédures et règles destiné à la collecte, au stockage, au traitement, à l'analyse et à la diffusion des informations relatives aux activités menées.

**La Viabilité :** la Viabilité renvoie à la notion de probabilité de maintien du flux des avantages produits par le projet, notamment la poursuite des activités et de la réalisation des résultats, avec une référence particulière sur des facteurs de développement, le maintien du soutien politique, des facteurs économiques et financiers, des aspects socioculturels, la prise en compte des questions de genre, une technologie appropriée, des aspects écologiques et les capacités institutionnelles. Il s'agit de la viabilité NON PAS du projet, mais bien de celle de ses résultats et des objectifs spécifiques.

**L'Impact :** Par Impact il faut comprendre le changement de l'environnement au-delà du projet. C'est l'effet du projet sur son environnement le plus large et sa contribution aux objectifs sectoriels plus larges résumés dans les objectifs globaux du projet.

**La Pertinence :** c'est la Capacité du projet à répondre aux besoins des groupes cibles. L'adéquation des objectifs du projet avec les problèmes qu'il était censé résoudre et l'environnement physique et politique dans lequel il s'est déroulé.

**Le Programme :** le Programme est un ensemble cohérent, organisé et structuré d'objectifs, de moyens et d'activités.

**L'Objectif :** l'Objectif est l'énoncé d'un résultat à atteindre. Les objectifs dictent la ligne de conduite et servent de repères pour évaluer les résultats obtenus et leurs effets.

**L'Efficacité :** l'efficacité traduit l'avancement du projet vers les objectifs. Elle décrit l'évaluation de la contribution faite par les résultats en vue de la réalisation de l'objectif spécifique et la manière dont les hypothèses ont affecté l'issue du projet. Evaluer l'efficacité d'un programme c'est juger dans quelle mesure il a atteint ses objectifs. On juge donc de l'efficacité en plaçant les objectifs en relation avec les résultats directement attribuables au programme, tant sous l'angle de la quantité des résultats produits que sous celui de la qualité. L'efficacité s'exprime toujours en pourcentage puisque la valeur est obtenue en mettant en rapport deux objets de même nature : les résultats obtenus, les résultats attendus.

**L'Efficiace :** L'Efficiace renvoie à une mesure dans laquelle les moyens et les activités ont été convertis en résultats coûts / avantages, coûts / efficacité. L'évaluation de l'efficiace répond à l'une ou l'autre des questions suivantes :

- obtient-on les meilleurs résultats qui soient avec les activités, les moyens et les intervenants dont on dispose ?
- peut-on augmenter la qualité et la quantité des résultats en agencant ou en gérant d'une autre manière les activités, les moyens, les ressources et les intervenants ?

L'efficiace ne s'exprime pas en pourcentage puisque la valeur obtenue met en rapport deux objets de nature différente : les biens et les services produits par rapport aux ressources utilisées.

### **Les Indicateurs**

Les indicateurs sont des outils destinés à mesurer l'avancement des projets et à évaluer la qualité des résultats et bénéfiques que peuvent en déduire les parties-prenantes. Ils représentent un des moyens essentiels pour améliorer la qualité et l'impact sur le développement des projets. Les indicateurs font partie intégrante de la technique du cadre logique.

**CAC :** Cellule d'Appui Conseil : elles sont chargées de la mise en œuvre des activités du programme national plateformes multifonctionnelles au niveau des zones cibles.

**ARD :** Agence Régionale de Développement : elles sont chargées de coordonner le développement local au niveau régional et départemental.

**CAP :** Cellule d'Appui à la mise en œuvre des Projets et Programmes : elle est chargée d'appuyer les projets et programmes dans la mise en œuvre de leurs activités suivant la modalité « Exécution Nationale ».

**PNDL** : Programme National de Développement Local

**ASER** : Agence Sénégalaise d'Electrification Rurale

**PEPAM** : Programme Eau potable et Assainissement du Millénaire

**PNUD** : Programme des Nations Unies pour le Développement

**PN-PTFM** : Programme Plate-forme Multifonctionnelle

**PTFM** : Plate-forme Multifonctionnelle

**DI** : Direction de l'Industrie

**DCMP** : Direction Centrale des Marchés Publics

**UCN** : Unité de Coordination Nationale

**SEC** : Suivi/Evaluation/Contrôle

## **Introduction**

L'expérience dans la mise en œuvre et la gestion des projets de développement a révélé l'importance de la prise en compte totale du suivi/évaluation/contrôle dans les projets et programmes de développement.

En effet, l'insuffisance des résultats après la mise à disposition de ressources importantes (financières, techniques et humaines) a favorisé l'élaboration par des partenaires au développement, de guides ou de manuels portant sur des outils de suivi/évaluation/contrôle, en vue d'obtenir des données fiables qui peuvent attester des résultats obtenus.

Ainsi, le suivi/évaluation/contrôle est un processus itératif de collecte et d'analyse d'informations pour mesurer les progrès d'un programme au regard des résultats attendus. Il fournit donc aux gestionnaires et aux parties prenantes un retour d'informations régulier qui peut aider à déterminer si l'avancement du programme est conforme à la programmation.

Le système de suivi/évaluation/contrôle du PN-PTFM est alors destiné à aider les différents acteurs à suivre et à analyser en contenu le programme, tout au long de sa mise en œuvre.

La composante Suivi/Evaluation/contrôle agit en synergie avec les autres composantes du programme à savoir les composantes Technique, Animation et Communication et Développement des Capacités. Le système de suivi-évaluation/contrôle doit ainsi permettre une circulation fluide de l'information entre ces différents volets du programme.

Le présent document est composé de six parties :

- I. Présentation du Programme National Plateformes Multifonctionnelles,
- II. Architecture d'un système de suivi/évaluation/contrôle,
- III. Méthodologie utilisée pour la mise en place du système de suivi/évaluation/contrôle du PNPTFM
- IV. Le Système de suivi/évaluation/contrôle du PNPTFM
- V. Rôles et Responsabilités des acteurs
- VI. Communication des résultats

## I. Présentation du PN-PTFM

Le Programme « Plate-forme Multifonctionnelle », testé et mis en œuvre depuis 1996 au Mali, intervient actuellement dans 4 autres pays : le Burkina Faso, le Sénégal, la Guinée et le Ghana.

Dans ces 5 pays, le Programme PTFM se fixe comme objectif l'amélioration de l'accès aux services énergétiques, la réduction de la pauvreté et l'accroissement de l'autonomisation des femmes en milieu rural.

En effet, conçue initialement comme instrument de réduction de la pauvreté et d'autonomisation des femmes en milieu rural, la Plate-forme Multifonctionnelle est considérée, aujourd'hui, comme la principale force motrice. Ce faisant, elle fait l'objet de programmes nationaux de massification pour accélérer l'amélioration de l'accès aux services énergétiques et favoriser l'émergence de micro et petites entreprises rurales.

Le Programme National « Plates-formes Multifonctionnelles pour la Lutte contre la Pauvreté (PN-PTFM) du Sénégal, financé par le gouvernement du Sénégal, le PNUD et la Fondation Bill et Melinda Gates, prévoit une massification à l'échelle nationale avec l'installation de 500 PTFM sur la période 2008-2010. Cette large diffusion mettra ainsi à la disposition des populations rurales en général, avec une priorité pour les femmes, des services énergétiques de base. La réduction de la pauvreté énergétique qui en découlera, du fait de l'accroissement des capacités de production, de la stimulation de la valeur ajoutée locale produite par les Micros et Petites Entreprises, du développement de l'entrepreneuriat local et de la plus grande disponibilité de services sociaux de base, contribuera significativement à améliorer les conditions de vie en milieu rural.

Le PN-PTFM privilégie dans sa mise en œuvre la stratégie du « faire-faire ». En effet, les intervenants se situent à plusieurs niveaux :

- **à l'échelle locale (village) :** les PTFM sont gérées par des communautés de femmes (Comité Féminin de Gestion) ou des individus (gestion de type privée) ou encore par un concessionnaire (contrat de concession entre le CFG et le concessionnaire) ;
- **à l'échelle zonale/région :** les actions de terrain sont suivies par des Cellule d'Appui Conseils (CAC), tutelle d'une région ou un ensemble de régions

Le PN-PTFM intervient dans six (06) zones réparties comme suit :

- zone **Sud Ouest** : région de Ziguinchor
  - zone **Sud Est** : régions de Kolda et de Sédhiou,
  - zone **Est** : région de Tambacounda et de Kédougou,
  - zone **Centre** : régions de Kaolack, de Diourbel, de Fatick et de Kaffrine,
  - zone **Centre-Ouest** : régions de Thiès et de Louga,
  - zone **Nord** : région de Saint-Louis et région de Matam ;
- 
- **à l'échelle nationale :** l'Unité de Coordination Nationale (UCN), composée d'un Coordonnateur, de cinq (05) Experts, d'un Responsable Administratif et Financier et d'une assistante de Direction, coordonne les activités du PN-PTFM. Ces experts sont :
    - l'Expert en Suivi/Evaluation,

- l'Expert en Animation et Communication,
  - l'Expert chargé des Activités économiques,
  - l'Expert en Appui Technique et Technologique,
  - l'Expert chargé du Développement des Capacités ;
- **à l'échelle sous-régionale** : le Programme Régional Énergie Pauvreté (PREP) met en relation les cinq (05) projets nationaux sous une perspective de contribution active dans la mise en œuvre des politiques énergétiques nationales.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités et de l'optimisation de ses ressources, pour l'atteinte de ses objectifs, le PN-PTFM a identifié des opportunités de partenariats avec des structures comme :

- le PNDL (Programme National de Développement Local),
- le PEPAM (Programme Eau Potable et Assainissement du Millénaire),
- le PVM (Projet Villages du Millénaire),
- l'ASER (Agence Sénégalaise d'Électrification Rurale),
- etc.

## **II. Architecture générale d'un système de Suivi/Évaluation/contrôle**

### **2.1 Objectifs, principes et fonctions**

#### **2.1.1 Les objectifs principaux d'un système de suivi-évaluation/contrôle**

Le système de suivi-évaluation/contrôle met à la disposition des parties prenantes des informations fiables sur les progrès réalisés et les résultats atteints.

Pour ce faire, il doit viser :

- un pilotage souple, dynamique, interactif et partagé des projets et programmes de développement ;
- la production de données sur les intrants, les extrants, les résultats, les processus et, si possible, les effets pouvant être relayés et valorisés dans le cadre de la production de rapports, de la capitalisation et de la réflexion opérationnelle et/ou stratégique.

#### **2.1.2 Les principes du système de suivi-évaluation**

Le système de suivi/évaluation doit permettre de disposer d'informations qui soient à la fois fiables, produites rapidement et facilement exploitables. L'option pour un système d'informations léger, souple et dynamique est ainsi privilégiée.

Pour que les informations soient utilisables par l'ensemble des acteurs et à tous les niveaux de décision, les outils produits doivent être accessibles, faciles à utiliser et à comprendre. Pour être efficace, leur utilisation doit être conçue en fonction de l'agenda des projets.

#### **2.1.3 Les fonctions de suivi/évaluation/contrôle**

Le suivi/évaluation/contrôle prend en charge toutes les dimensions de la mise en œuvre du programme, partant de la planification, de l'exécution, de la gestion des risques jusqu'à l'atteinte des résultats. Généralement, le suivi de la mise en œuvre d'un projet/programme comprend les fonctions de :

- la planification;

- le suivi participatif
- le suivi/contrôle de l'exécution;
- le suivi des résultats
- le suivi des risques;
- la capitalisation
- l'évaluation des effets et impacts

### **2.1.3.1 La planification**

La fonction planification a pour rôle de suivre de façon régulière toute la planification d'un programme ou projet. Il permet d'avoir des informations sur le temps, les délais de mise en œuvre des activités, le degré d'avancement des activités et les résultats obtenus par rapport au calendrier prévu.

### **2.1.3.2 Le suivi participatif**

C'est un processus continu et régulier qui implique activement les parties prenantes dans toutes les étapes de collecte, d'analyse et d'utilisation de l'information sur une intervention en vue d'en apprécier le processus et les résultats; et de formuler des recommandations utiles à la prise de décision

### **2.1.3.3 Le suivi d'exécution**

La fonction suivi de l'exécution peut être décomposé en :

- suivi des réalisations techniques des activités d'un programme,
- suivi administratif : suivi des demandes d'appel de fonds, suivi de la passation de marchés
- suivi socio organisationnel : suivi des réunions, des comités, etc.

### **2.1.3.4 Le suivi des résultats**

Le suivi/évaluation des résultats a pour rôle d'apprécier le niveau de réalisation et d'atteinte des résultats attendus. Elle consiste en une documentation périodique et en temps réel des processus et des principaux résultats d'un programme par le biais d'indicateurs de performance.

### **2.1.3.5 Le suivi des risques**

Il s'agit dans le suivi des risques, de mesurer les risques que court un programme ou projet dans la mise en œuvre ses activités. Autrement dit, comment mesurer les contraintes et les incertitudes liées à la réalisation d'une activité donnée?

Il s'agira, ainsi, à partir de la mesure du risque, d'identifier des solutions de mitigation pour réduire son effet.

### **2.1.3.6 La capitalisation**

Elle est une fonction transversale et constitue une des finalités du système de suivi/évaluation/contrôle. La démarche est une approche de gestion des informations et des connaissances dont le but est de constituer, à partir des informations générées par le système de suivi/évaluation/contrôle, un capital de connaissances sur la mise en œuvre d'un programme.

### **2.1.3.7 L'évaluation des effets et impact**

Elle porte sur :

- l'atteinte des objectifs du programme / la mesure des impacts du programme ;
- la cohérence du programme envisagé avec les résultats obtenus ;
- l'impact des interventions sur les milieux et secteurs concernés ;

L'évaluation des effets et impact permet d'analyser le rapport entre la situation générale attendue et la situation réelle.

En fait l'évaluation des effets et de l'impact d'un programme doit permettre de cerner le « changement » induit par la réalisation de ses différentes activités à moyen terme (effets) et à long terme (impacts).

Pour cela, il faut un consensus sur la définition des principaux indicateurs d'effet et d'impact; sur la situation de référence de chaque indicateur d'effet et d'impact.

L'évaluation des effets et de l'impact d'un programme, comprend également des niveaux. :

- l'étude de référence,
- l'évaluation à mi - parcours,
- l'évaluation finale,
- l'évaluation d'impact.

#### **2.1.3.7.1 L'étude de référence**

Il s'agit dans cette étude de faire l'état des lieux de la zone d'intervention du programme. Cet état des lieux permettra de mesurer ou de suivre l'évolution de la contribution des activités du programme, par rapport à la situation initiale.

#### **2.1.3.7.2 L'évaluation à mi- parcours**

Dans cette étude, il est question de voir l'apport des différentes composantes du programme sur le vécu des bénéficiaires. On essaie dans ce cas de figure, de voir par rapport à la situation de référence, si les activités menées dans le cadre du programme, ont eu des changements sur le quotidien des bénéficiaires. Cette étude permet de corriger les erreurs et de réorienter le programme vers le but fixé au début.

#### **2.1.3.7.3 L'évaluation finale**

L'évaluation finale du programme est entreprise généralement à la fin du programme pour mesurer généralement la mise en œuvre du programme par rapport aux ressources mobilisées (humaines, financières et techniques).

#### **2.1.3.7.4 L'évaluation d'impact**

L'évaluation d'impact d'un programme se fait également en général à la fin, pour mesurer sa contribution et le niveau de satisfaction des bénéficiaires. Il s'agit dans ce cas de mesurer les effets et impacts engendrés par le programme dans la localité.

### **III. Méthodologie d'élaboration du Système de Suivi/Evaluation du PNPTFM**

La démarche adoptée pour l'élaboration de ce système de suivi/évaluation/contrôle repose sur un processus méthodologique basée sur :

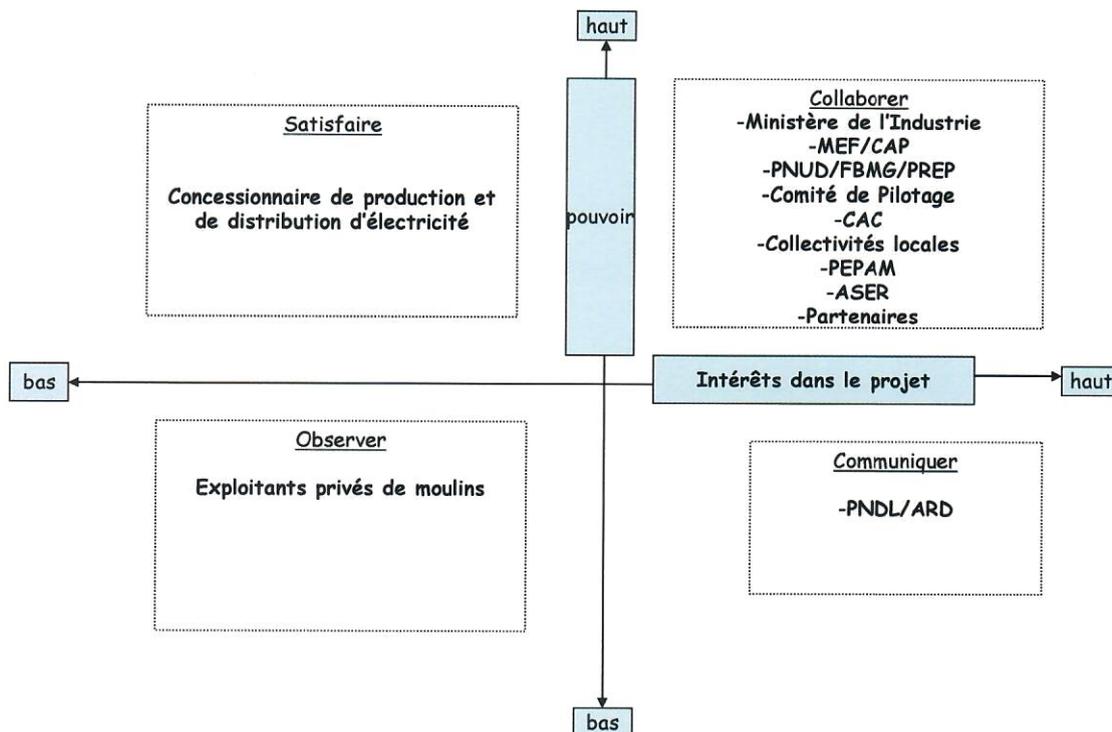
- la préparation- la définition des choix stratégiques
- la définition de choix opérationnels

#### **3.1 La préparation**

Cette phase a permis d'identifier les principales parties prenantes et de prendre en compte leurs préoccupations en termes d'informations.

Le schéma ci-dessous décrit parties prenantes identifiées et leurs différentes positions par rapport au programme.

## Analyse des parties prenantes



### 3.2 La définition des choix stratégiques

Cette étape est liée à la définition de la finalité du système SE avec les différents partenaires. En effet, il a permis de voir en quoi le système SE peut-il être utile au programme PNPTFM. Elle a ainsi permis de voir que le système SE permettra de :

- favoriser les relations entre les acteurs impliqués en les dotant d'un outil commun d'analyse du programme ;
- communiquer sur le programme (plaidoyer)
- discuter de l'évolution du programme avec les différents partenaires et favoriser la prise de décision ;
- constituer, en externe, une base de discussion fiable et crédible, notamment avec les bailleurs sur les attendus des actions et les ajustements à envisager.
- apprécier le niveau de contribution du programme à la lutte contre la pauvreté et à l'atteinte des OMD.

### 3.3 La définition de choix opérationnels

Cette étape correspond à la définition :

- des champs d'action ;
- des résultats ;
- des indicateurs ;
- du système de collecte ;
- de l'analyse des risques

## IV. Le système de suivi/évaluation/contrôle du PNPTFM

### 4.1 Le suivi/contrôle de la mise en œuvre

Le système de suivi/évaluation du programme est un ensemble construit et articulé de méthodes destinées à la collecte, au traitement et à l'analyse, à la diffusion et au stockage des informations.

Il obéit ainsi aux quatre (04) variables que sont : les données, les acteurs, les procédures ou mécanismes, les outils.

Ces variables sont inter liées dans la mesure où les données sont produites par des outils qui obéissent à un mécanisme d'utilisation exécuté par des acteurs.

Dès lors, pour chaque fonction du suivi/évaluation citée pour le programme, nous allons définir les acteurs, les outils de collecte, les données à collecter, la procédure de collecte.

#### 4.1.1 La planification

Il s'agit dans cette fonction, d'établir une prévision de réalisation des activités et tâches du programme sur une période annuelle et trimestrielle et d'en suivre périodiquement le niveau de réalisation. La finalité c'est de suivre les variables TEMPS et RESSOURCES FINANCIERES.

Outils : les fiches de suivi annuel et trimestriel élaborés à cet effet permettront de suivre la planification en termes de temps et de coût.

La fiche de planification trimestrielle est à remplir par chaque Responsable de volet pour le trimestre indiqué. La partie financière est ensuite complétée par le Responsable Administratif et Financier qui la transmet au Responsable de Suivi/Évaluation qui vérifie la qualité du remplissage, et fait l'analyse et l'exploitation des données. Les données peuvent être consolidées sous Excel et les copies dures seront archivées.

A partir de la *fiche de suivi de la planification trimestrielle*, le Responsable Suivi/évaluation remplit la *fiche de suivi de la planification annuelle* qui permet d'avoir une vision globale de la réalisation annuelle des activités en termes de temps et de coûts.

MS Project peut également être utilisé comme outil.

L'analyse des données recueillies sur ces deux fiches permettra de faire un rapport d'avancement des activités en termes de temps et de coûts en utilisant les fiches :

« État d'avancement des activités en termes de coût »

« État d'avancement des activités en terme de temps ».

#### 4.1.2 Le suivi participatif

Le système de suivi/évaluation/contrôle du PNPTFM à priori est un système participatif car prenant en compte les différentes parties prenantes agissant dans le programme.

Cependant, il est nécessaire de souligner que nous entendons par système participatif, la prise en compte des communautés de base dans la gestion du système de suivi/évaluation/contrôle du programme.

En effet, dans la collecte, l'exploitation et l'analyse des données, les communautés de base (bénéficiaires) jouent un rôle très important.

Dans le cadre du programme, les CFG (Comités Féminins de Gestion) sont chargée de la gestion et de l'exploitation de la plateforme. Ainsi, dans le cadre de la gestion du SEC, ils sont chargés de recueillir les données liées à :

- la performance technique de la plateforme (nombre d'heures de fonctionnement, nombre d'heures d'arrêt)
- la rentabilité économique de la plateforme (dépenses, recettes, etc.)

Pour recueillir ces données, *la fiche de la caissière et la fiche de la meunière* traduites en langue nationale sont élaborées.

Ces fiches sont respectivement remplies par la caissière (ou la trésorière) et la meunière de façon quotidienne. Elles sont collectées à la fin de chaque mois par le Responsable SEC de la CAC qui se charge de faire l'analyse et l'exploitation des données. Les rapports issus de l'analyse des données sont transmis à l'Unité de Coordination Nationale qui se charge de l'exploitation des résultats et de la prise de décision.

#### 4.1.3 Le suivi/contrôle de l'exécution

Cette fonction comprend :

- **Le suivi administratif** (suivi des demandes de fonds, suivi de la passation des marchés). *Une fiche de suivi des demandes de fonds* et une *fiche de suivi des passations de marchés* sont élaborées à cet effet.

Ces fiches sont à remplir par le Responsable Administratif et Financier et transmises au Responsable Suivi/Évaluation qui se charge de consolider les données sous une base informatique, de faire l'analyse et l'exploitation. Et les copies dures des fiches sont archivées.

- **Le suivi socio organisationnel** (réunion de coordination, ateliers, séminaires, etc.)

Dans cette fonction, il est question de suivre les activités liées à l'organisation institutionnelle de l'Unité Nationale de Coordination, comme les réunions de coordination, les réunions de Comité de Pilotage, les ateliers, etc.). Des fiches de suivi des réunions (ateliers ou séminaires) sont élaborées à cet effet; elles doivent être remplies par l'assistante de direction et remise au Responsable Suivi/évaluation pour consolidation, analyse et exploitation.

**Le suivi de réalisation :** cette fonction met en exergue la réalisation physique des activités du programme. Il s'agit de recueillir les données liées à :

- nombre de plateformes installées
- performance technique de la plateforme (nombre d'heures de fonctionnement, nombre d'heures d'immobilisation, etc.)
- rentabilité économique et sociale de la plateforme
- interventions techniques
- sessions de développement des capacités
- activités génératrices de revenu, etc.

Dans cette fonction, l'outil le plus utilisé est l'OISE. C'est un logiciel de stockage de données conçu pour les programmes plateformes régionaux. Cet outil de gestion baptisé OISE (Outil/Observatoire Informatique de Suivi/évaluation) est composé de :

- une base de données quantitatives,
- une interface cartographique appliquée au Suivi/évaluation des programmes nationaux.

La structure du système OISE se base sur l'organisation du flux des données; ainsi, il existe trois niveaux d'utilisation : les Cellules d'Appui Conseil (CAC), le niveau national (UCN) et le niveau régional.

Les données liées à la gestion de la plateforme citées plus haut sont recueillies et saisies dans la base OISE par les CAC. Ainsi, dès la connexion à la base OISE, un menu d'authentification apparaît à l'écran et permet à l'utilisateur d'accéder aux fonctionnalités de la base de données auxquelles ils ont le droit.

Une fois les données saisies dans la base OISE, le Responsable de Suivi/évaluation de l'Unité de Coordination Nationale, peut les importer des CAC pour analyse et exploitation.

#### 4.1.4 Le suivi des résultats

Il s'agit dans cette fonction, de renseigner de façon périodique et en temps réel les principaux résultats du programme, par le biais d'indicateurs de performance définis dans le cadre de résultats.

*La fiche d'indicateur* permet de faire l'analyse et de suivre l'évolution de l'indicateur en fonction de la cible définie, du bilan atteint ainsi que l'utilisation qui pourrait être faite de la donnée.

Les outils utilisés dans le suivi des résultats sont :

- la fiche de suivi trimestrielle des résultats
- la fiche de suivi annuelle des résultats

Ces fiches permettent de mesurer le niveau d'atteinte des résultats fixés au trimestre ou à l'année.

*La fiche de suivi trimestriel des résultats* est à remplir par les responsables de façon trimestrielle et remise au Responsable du Suivi/Evaluation quinze jours avant la fin du trimestre. Ce dernier se chargera de consolider les données, de faire l'analyse et leur exploitation.

Les données recueillies sur la fiche de suivi trimestriel des résultats permettront au Responsable Suivi/Evaluation de renseigner *la fiche de suivi annuel des résultats* (élaborée également pour mesurer le niveau d'atteinte des résultats sur une année) au 15 du mois de décembre.

L'ensemble des données recueillies dans les fiches de suivi annuel de résultats permettra au Responsable Suivi/Evaluation d'alimenter *la fiche de suivi des résultats globaux du programme* qui donne une vision globale du niveau d'atteinte des résultats du programme.

#### 4.1.5 Le suivi des risques

Cette fonction permet d'identifier les risques qui pourraient avoir un impact sur le programme, de les suivre afin de diminuer leur effet sur la mise en œuvre du programme.

Pour identifier le risque, *une fiche d'analyse des risques est élaborée* et permet de :

- décrire le risque, ses causes et conséquences;
- déterminer les indicateurs de risque
- de mesurer son impact et sa probabilité
- identifier des stratégies de mitigation pour circonscrire leur effet

*La fiche de suivi des indicateurs de risque* permet quant à elle, de suivre le risque et d'alerter à temps pour l'application des stratégies de mitigation.

Cette fiche est à remplir par chaque Responsable de volet selon le résultat auquel le risque appartient. Le responsable de volet qui doit remplir la fiche de suivi des risques correspond aux résultats de son volet, doit alerter à temps le Responsable de Suivi/évaluation qui doit faire une alerte au Coordonnateur du programme pour l'application des stratégies de mitigation.

#### 4.1.6 La capitalisation

Il s'agit dans cette fonction de constituer un capital de connaissances sur la mise en œuvre du programme plateforme.

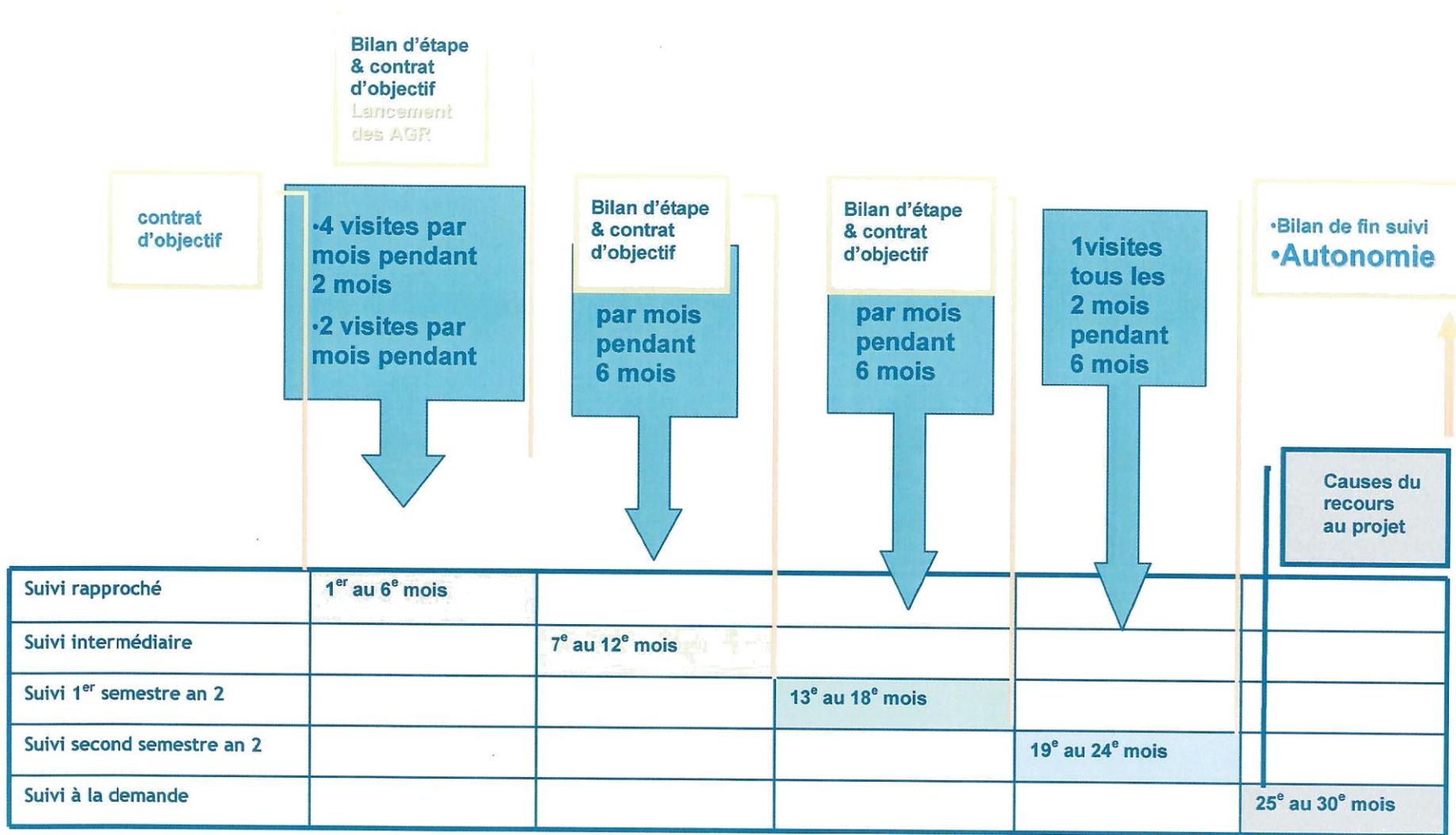
Cette fonction obéit à un processus méthodologique basée sur :

- l'identification avec les parties prenantes les thèmes sur lesquels portera la capitalisation
- l'organisation d'un débat sur les thèmes choisis
- la désignation d'une équipe chargée de la rédaction
- la validation de l'article
- la diffusion de l'article

*La fiche de capitalisation* permet ainsi d'identifier rapidement les différents domaines ou thèmes où une capitalisation a été faite.

Cette fiche est à remplir par le Responsable SEC à chaque validation d'articles.

Schéma 1 : caractéristiques du suivi des CAC



## 4.2 L'évaluation des effets et impacts du programme

### ❖ Principes de base

Compte tenu de l'objectif de développement du Programme, lié à la réduction de la pauvreté, il est important de pouvoir apprécier dans quelle mesure la réalisation des actions de ce Programme aura contribué à diminuer l'incidence de la pauvreté dans les zones d'intervention. L'incidence de la pauvreté doit être comprise ici dans le sens du «pourcentage de populations en dessous du seuil de pauvreté» comme analysée dans la plupart des études sur le profil de la pauvreté d'un pays. Il s'agit d'indiquer dans quelle mesure, la réalisation de l'ensemble des actions du Programme aura contribué à réduire le nombre de pauvres dans la zone de concentration.

Pour répondre à ces questions, un certain nombre d'indicateurs intermédiaires (effets) et d'indicateurs développementaux (impacts) sont identifiés dans le cadre de résultats du programme et permettront de mesurer les effets et impacts du programme dans les zones d'intervention.

L'évaluation des effets et de l'impact du programme obéit ainsi à une démarche consistant à :

- faire étude de référence
- faire une étude à mi- parcours
- faire une étude finale
- faire une étude d'impact

#### 4.2.1 L'étude de référence

Il s'agit ici de faire une étude portant sur la situation de référence des villages où les plateformes doivent être installées. Les données à collecter doivent être étroitement liées à l'objectif et aux résultats fixés. Elles permettront de faire une comparaison entre la situation initiale et la situation après la mise en œuvre du programme.

Ces données recueillies peuvent porter sur :

- taux de scolarisation des filles,
- types de revenus des femmes,
- les types d'activités menées,
- taux d'alphabétisation des femmes,
- l'accès aux services sociaux de base,
- l'accès aux services énergétiques, etc.

Dans le cadre du programme, la situation de référence est prise en compte dans les études de faisabilité participative (EFP) menées avant l'installation d'une plateforme. Le programme pourra effectuer si nécessaire, une étude complémentaire.

#### 4.2.2 L'évaluation à mi-parcours

Cette étude va porter sur la contribution des différentes composantes du programme dans le vécu des bénéficiaires. Il s'agira, à partir des données de la situation de référence, d'essayer de suivre l'évolution de la situation du village, depuis l'installation de la plateforme.

Elle se fait généralement à mi- parcours du programme par un consultant, pour mesurer les effets induits par celui-ci

Elle portera entre autres sur :

- l'apport du programme dans le développement des AGR des bénéficiaires
- le revenu des ménages des bénéficiaires
- le développement de l'expertise technique locale des bénéficiaires;

- l'effet des sessions de renforcement des capacités du programme sur les bénéficiaires,
- le vécu quotidien des bénéficiaires, etc.

Les résultats de l'étude permettront de faire prendre des décisions de réorientation ou d'amélioration de la mise en œuvre du programme.

#### **4.2.3 L'évaluation finale**

L'évaluation finale du programme va porter sur la mise en œuvre du programme de façon globale. Il s'agit dans cette étude de mesurer l'efficacité et l'efficacités du programme par rapport aux objectifs et résultats fixés. Elle est généralement conduite par un évaluateur externe.

#### **4.2.4 L'évaluation d'impact**

Cette étude portera entre autres sur la contribution du programme plateforme à la lutte contre la pauvreté en général et plus particulièrement à l'accès aux services énergétiques de base.

Elle est menée par un consultant en externe et un des buts de cette évaluation est de saisir l'impact attribuable au Programme.

Par ailleurs, en complément à cette étude, il peut être intéressant d'identifier un échantillon de ménages pauvres selon des critères bien définis qui seront suivis à l'aide d'un film documentaire pour mettre en exergue leurs conditions de vie et recueillir en même temps les propos de certains de leurs membres. Une fois par an, une équipe fera le tour des ménages retenus pour les filmer en vue de produire un documentaire « **revue de l'effet par les bénéficiaires** ». Il ne s'agira pas ici de mettre en avant les réalisations physiques, mais plutôt les effets du programme sur le quotidien de bénéficiaires directs.

### **V. Rôles et Responsabilités des acteurs**

Les principaux acteurs impliqués dans la mise en œuvre du système de Suivi/Évaluation/contrôle du PN-PTFM se situent aux échelles suivantes d'exécution :

- nationale,
- zonale,
- locale,

Au sein de ce système, ils peuvent exercer une ou plusieurs fonctions en lien avec le Suivi/Évaluation/contrôle : production, collecte ou agrégation de données; traitement et/ou l'analyse de données, prise de décision.

#### **5.1 A l'échelle nationale**

##### **• Le Comité de Pilotage**

Le Comité de Pilotage, qui regroupe l'ensemble des parties prenantes, est chargé du suivi des résultats, des objectifs spécifiques et des objectifs de développement. Les résultats qui lui sont transmises par l'Unité Nationale de Coordination lui permettent de faire des ajustements au niveau des activités et des objectifs spécifiques.

Le Comité de Pilotage assure les fonctions de coordination interinstitutionnelle, de planification, de programmation et de suivi des activités du Programme. Ainsi le système de suivi/évaluation/Contrôle est validé par le Comité de Pilotage au même titre que tous les autres outils d'exécution du Programme.

- **Le Programme Régional Énergie Pauvreté (PREP)**

Le PREP, dans sa mission d'appui des programmes plateformes au niveau régional, est chargé, dans le cadre du SEC, de diffuser les résultats et les bonnes des différents programmes nationaux au niveau régional.

- **L'Unité de Coordination Nationale (UCN)**

L'Unité de Coordination Nationale a la responsabilité de la gestion de l'ensemble du Système de Suivi/Évaluation/Contrôle. Elle veille au fonctionnement du système, à la production des informations liées aux activités des différentes composantes du programme. Elle s'assure de la mise à disposition des tableaux de bord et autres produits du Système de Suivi/Évaluation aux différents destinataires.

## **5.2 A l'échelle zonale**

La mise en œuvre opérationnelle des composantes du programme se fait principalement au niveau des Cellules d'Appui Conseil (CAC).

Ces acteurs constituent des partenaires essentiels dans la mise en œuvre du SE, notamment dans la validation des outils, l'animation du système SEC en terme de collecte, d'analyse des données, de validation des informations et leur diffusion au niveau des partenaires régionaux.

Les CAC sont appuyées dans leur mission, si nécessaire, par les Agences Régionales de Développement (ARD) qui jouent le rôle de facilitateur.

## **5.3 A l'échelle locale**

- **les Groupements de Promotion Féminine, les GIE**

Le programme établit un contrat de gestion avec les groupements de Promotion Féminine. Ce GPF, dans son entité, et pour éviter qu'il y ait des doubles fonctions, crée une autre structure de gestion de la plateforme, qu'est le Comité Féminin de Gestion (CFG).

- **Les Comités Féminins de Gestion**

Le Comité Féminin de Gestion (CFG) composé en général d'une présidente, d'une caissière, d'une trésorière, d'une mesureuse, d'une meunière, est chargée de collecter les données relatives à :

- la performance technique de la plateforme (nombre d'heures de fonctionnement, nombre d'heures d'arrêt, etc.)
- la rentabilité économique de la PTFM (recettes, dépenses, services de la PTFM, etc.)

- **le Conseil Rural**

La Communauté Rurale est la porte d'entrée pour l'implantation de plateformes dans les villages.

Ainsi, dans le cadre du SEC, certains membres de CADL sont mobilisés pour appuyer les CFG dans le remplissage des fiches de gestion technique et économiques de la plateforme.



**PREP : Diffusion des résultats et des bonnes pratiques au niveau régional**

**Comité de Pilotage : analyse des rapports, prise de décision, réorientation**

**Analyse des données  
Prise de décision  
Réorientation  
Elaboration de rapports**

**Unité de Coordination Nationale : Suivi de la planification, suivi /contrôle de l'exécution, suivi des résultats, suivi des risques, suivi participatif, Capitalisation, Evaluation**



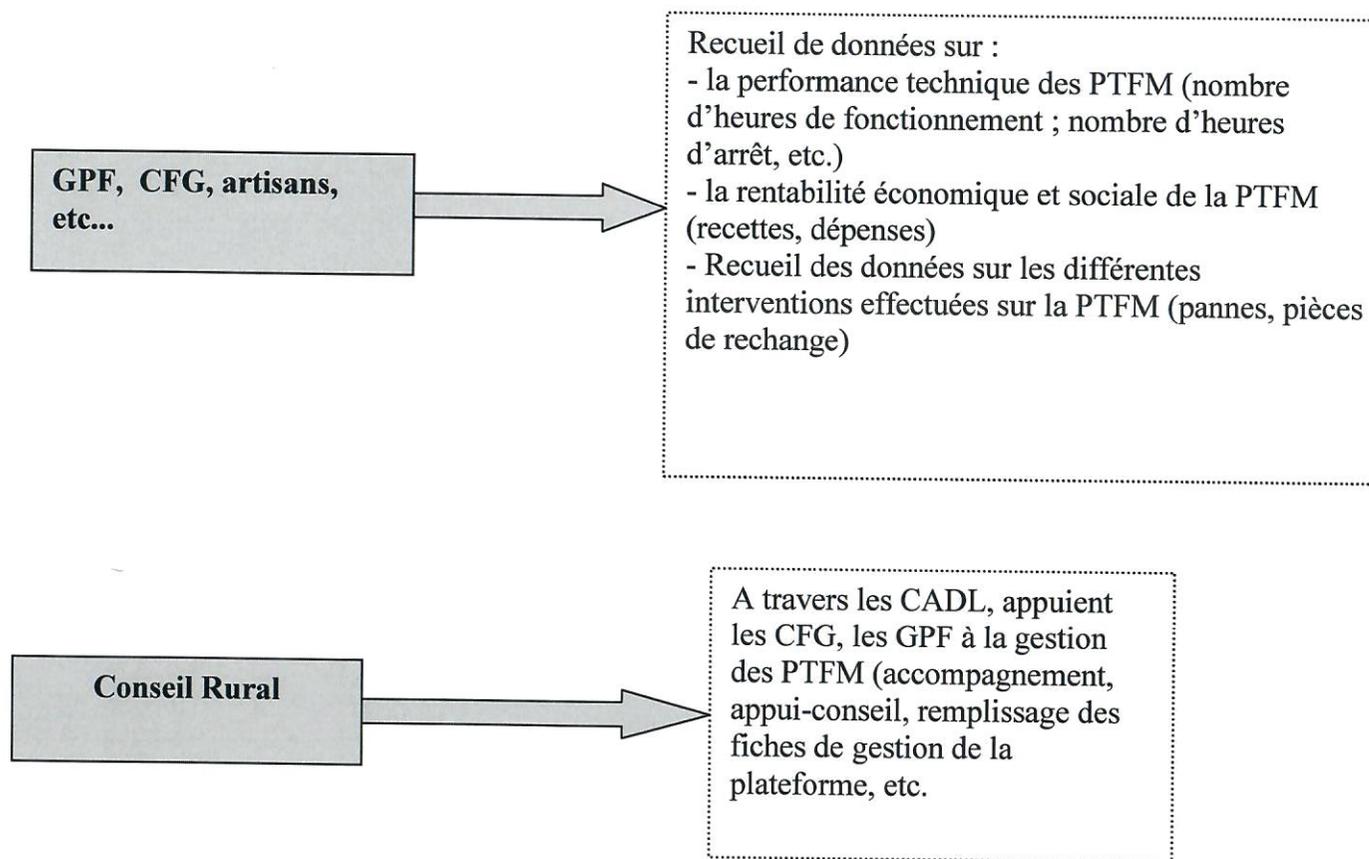
## AU NIVEAU ZONAL

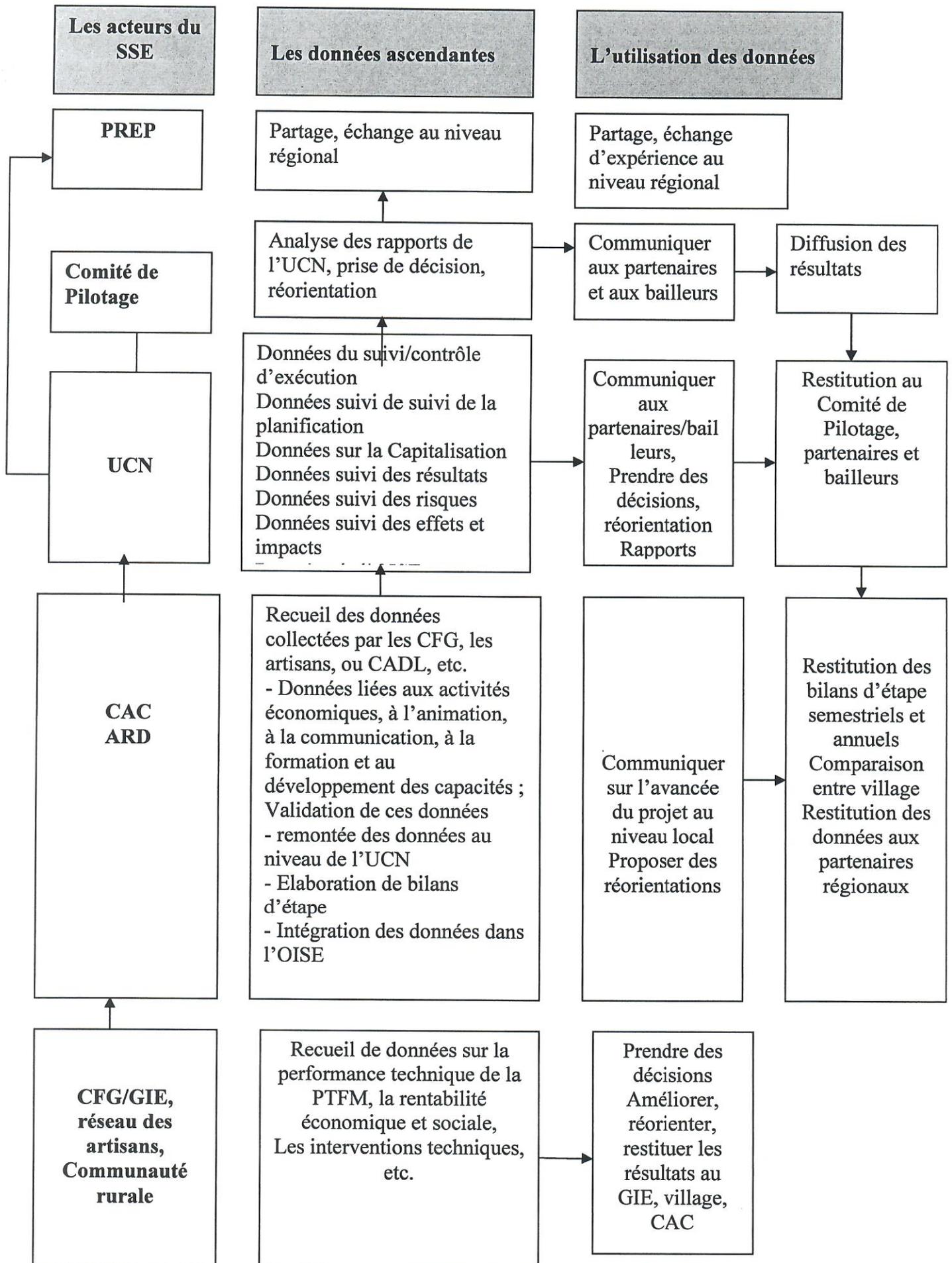
Recueil des données collectées par les CFG, recueil des données liées aux activités économiques, à l'animation et la communication, au développement des capacités.  
Elaboration de bilan d'étapes à partir des données recueillies et transmission à l'UCN des rapports correspondants  
Restitution des données au niveau régional

Les CAC : suivi des outils sur le terrain, suivi des résultats, production de données sur : gestion des PTFM, l'animation et la communication, le développement des capacités, l'appui technique et technologique

Les ARD : jouent le rôle de facilitateur des CAC

## AU NIVEAU LOCAL





## **VI. Communication des résultats**

### **6.1 Communication des résultats en interne**

#### **- Au niveau des villages**

Le dispositif communautaire de mise en œuvre des PTFM prévoit une restitution mensuelle des résultats, des performances (techniques et économiques) de la PTFM au village.

Ces restitutions villageoises sont des activités périodiques du Comité Féminin de Gestion, qui sont menées sous la supervision de la CAC. Elles permettent de :

- rendre compte des résultats d'exploitation de la PTFM à l'ensemble des autres membres du groupement ;
- assurer la transparence de la gestion ainsi qu'une mobilisation plus accrue de toutes les femmes du groupement ;
- décider de la destination des bénéfices réalisés (dépôt en banque, fonds de roulement des AGR, crédit interne, etc.) ; en cas de besoin, des propositions de réorganisation du CFG.

#### **- Au niveau de l'Unité de Coordination et des Cellules d'Appui Conseil (CAC)**

Le Suivi participatif favorise le partage des informations analysées et suivies.

A partir des données saisies dans la base de données OISE, les CAC élaborent les rapports d'étape dont le contenu présentera :

- les données collectées et correspondantes à l'étape de suivi
- l'analyse de toutes ces données
- les difficultés rencontrées
- les solutions préconisées
- le plan d'action de la période suivante

Ces rapports seront transmis à l'Unité de Coordination qui les étudie en profondeur, pour générer des éléments d'amélioration et d'apprentissage.

Les informations à partager porteront sur :

- le taux de réalisation physique des activités, compte tenu de la planification initiale;
- le taux de décaissement : ils rendent compte du niveau d'engagement des fonds,
- le taux de réalisation financière : ce sont les ratios entre les ressources budgétisées et engagées;
- les facteurs explicatifs des écarts constatés entre les prévisions et les résultats

Ces données porteront également sur :

- le niveau d'exécution financière annuelle du programme
- l'atteinte des résultats fixés dans le PTA

L'objectif de ces réunions de partage, est de tirer des leçons, des enseignements des pratiques et des résultats dans le programme.

Le partage des données analysées peut se faire lors :

- des réunions de l'équipe de Coordination du Programme
- des réunions du Comité de Pilotage

Les données, une fois partagées au sein de l'équipe de Coordination, sont consolidées et mises sous forme de rapport par le Coordonnateur à l'attention des membres du Comité de Pilotage.

Le tableau, ci-après, présente une liste type des rapports et documents essentiels devant être élaborés dans le cadre du Suivi/Évaluation du Programme.

Rapports/Documents	Contenu	Destination	Calendrier
Procès verbaux Comité de Pilotage	Déroulement des travaux Points essentiels débattus Principales recommandations	Membres du CP UCN	Semestriel
Rapports d'étapes (trimestriels, semestriels)	Rappel de la planification État de la mise en œuvre Analyse des tendances Planification de la période suivante	Membres CP UCN Bailleurs et partenaires, CAC	Trimestriel semestriel
Rapports annuels	Rappel de la planification État de l'atteinte des résultats Analyse des tendances Recommandations Planification de l'année suivante	Membres CP, UCN, CAC, partenaires et bailleurs	Annuel
Rapport de suivi du tableau des résultats et des indicateurs	Niveau d'atteinte des résultats et des indicateurs	UCN, CP, CAC	Trimestriel
États et rapports	Analyse régulière des données de la base de données OISE	CP, UCN, Partenaires, CAC	trimestriel
Rapports d'autoévaluation des composantes	Résultats des séances d'autoévaluation État d'avancement dans la mise en œuvre Performances de la composante dans l'atteinte des résultats et effets	UCN, CAC	Semestriel
Rapport final des études	Résultats des études recommandations	UCN, partenaires, CAC	Fin d'études

## 6.2 Communication des résultats en externe

Les données consolidées, analysées et mises sous forme de rapport seront communiquées aux différentes parties prenantes du programme, que sont :

- le Ministère de tutelle
- les différents bailleurs (Etat, FBMG, PNUD)
- la CAP
- le PREP
- les partenaires d'exécution (PEPAM, PNDL, ASER, etc.).

### Conclusion

Il ressort des définitions et des principes du suivi/évaluation/contrôle les caractéristiques suivantes :

- le suivi/évaluation/contrôle est un processus continu. Il doit donc être pris en considération tout au long du cycle du programme, suivant des modalités et fréquences à déterminer. Il fait partie intégrante du processus plus global qu'est le programme de développement.
- le suivi consiste à collecter de manière systématique des informations suivant des indicateurs choisis. Le système de suivi/évaluation/contrôle est défini dès la conception du projet à partir du cadre logique et du plan de travail annuel. Une attention particulière doit porter sur la construction des indicateurs.
- le système de suivi/évaluation s'adresse à la fois aux gestionnaires et aux parties prenantes. Les informations produites par le suivi/évaluation/contrôle sont en rapport avec ces fonctions. Elles portent sur :
  - les progrès réalisés; il doit donc permettre de quantifier et de qualifier l'évolution propre à un programme vers les résultats attendus qui lui ont été assignés. Dans ce sens, il a une fonction **d'évaluation**;
  - les objectifs atteints; le suivi/évaluation/contrôle doit pouvoir, au fur et à mesure que le projet se réalise, identifier les acquis auquel celui-ci est parvenu. Il a une fonction **de capitalisation** ;
  - l'utilisation des fonds alloués. Il doit également pouvoir justifier la bonne utilisation des fonds mis à disposition. De ce point de vue, il a une fonction **de contrôle et de justification**.

A partir de ces trois fonctions, le suivi/évaluation/contrôle doit permettre d'améliorer les modalités de mise en œuvre, pour une plus grande efficacité et une meilleure qualité des interventions. Dans ce sens, il a une quatrième fonction de **remédiation, d'ajustement**.

Au regard de ces fonctions, il est important de souligner, dans une équipe de gestion de programme, l'implication de tout un chacun pour la gestion réussie du système de suivi/évaluation/contrôle. En effet, la gestion du système SEC ne relève pas seulement du Responsable SEC, mais incombe aussi aux autres Responsables de volet et plus particulièrement au Coordinateur qui en a la responsabilité.

## **ANNEXES**

- **Fiche de suivi trimestriel de la planification (STP)**
- **Fiche de suivi annuel de la planification (SAP)**
- **Fiche de l'état d'avancement des activités en termes de Coût**
- **Fiche de l'état d'avancement des activités en termes de temps**
- **Fiche de suivi des demandes de fonds (SDF)**
- **Fiche de suivi des passations de marchés (SPM)**
- **Fiche des indicateurs**
- **Fiche de suivi trimestriel des résultats (STR)**
- **Fiche de suivi annuel des résultats**
- **Fiche de suivi des résultats globaux**
- **Fiche d'analyse des risques**
- **Fiche de suivi des indicateurs de risque**
- **Fiche de suivi de la capitalisation**
- **Fiche de la caissière**
- **Fiche de suivi de la capitalisation**



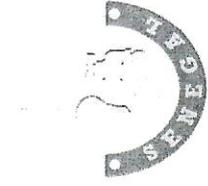


**PROJET PLATE-FORME MULTIFONCTIONNELLE  
POUR LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE**

### Fiche de Suivi Annuel de la planification (SAP)

**Cette fiche de Suivi annuel de la Planification, permet de suivre la réalisation des activités, en termes de TEMPS et de COÛTS sur l'année.  
Elle est à remplir par le Responsable SE au 31 décembre de chaque année, à partir des données de la fiche de suivi trimestriel de la planification**

Objectif Spécifique																						
Résultats	Activités	Prévisions				Budget prévu			Réal. réelle			Dépenses			Écart Réalisation			Écart Budget			Commentaires	
		08	09	2010	11																	



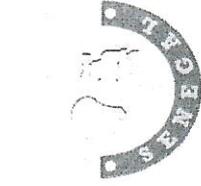
PROJET PLATE-FORME MULTIFONCTIONNELLE  
POUR LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE



## Fiche de synthèse sur l'état de réalisation des activités en termes de Coût

Cette fiche permet de faire la synthèse sur l'état des dépenses réelles liées aux activités planifiées. Elle est à remplir par le Responsable SE en tenant compte des données des fiches de suivi de la planification

Activités	Rapport sur l'état de réalisation des activités		date d'état effet sur l'échéancier écarts + ou -	A Indiquer Actions à entreprendre
	% de réalisation	date de fin selon la planification		



PROJET PLATE-FORME MULTIFONCTIONNELLE  
POUR LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE



## Fiche de synthèse sur l'état de réalisation des activités en termes de temps

Cette fiche permet de faire la synthèse sur l'état de réalisation exacte des activités en termes de temps. Elle est à remplir par le Responsable SE en tenant compte des données des fiches de suivi de la planification

Rapport sur l'état de réalisation des activités		date d'état	10-juin-09
Activités	% de réalisation	effet sur l'échéancier écarts + ou -	Actions à entreprendre



**PROJET PLATE-FORME MULTIFONCTIONNELLE  
POUR LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE**

**Code et Titre du programme**

**Responsable(s):**

**Partenaires d'exécution**

Devise : .....

FCFA

Description de l'activité d'après le bailleur et durée	Codage pour bailleur	RAPPORT			DEMANDES / AUTORISATIONS		
		Montant précédent autorisé	Dépenses effectives au cours de la période	Solde	Nouvelle période comptable et montant demandé	Montant autorisé et versé	Montant autorisé et non versé
		Mois/Année			Q4		
		<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C = A - B</b>	<b>D</b>	<b>E</b>	<b>G = D + F</b>
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX (Mois/Année/ - Mois/Année)							

Mois/année



PROJET PLATE-FORME MULTIFONCTIONNELLE  
POUR LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

### Fiche de Suivi des passations de marchés (SPM)

**Cette fiche de Suivi des passations des marchés permet de suivre la procédure d'attribution des marchés du PNPTFM. Cette fiche est à remplir par le RAF à chaque fois qu'un appel d'offre issu du PNPTFM est lancé, et remise au Responsable SE pour analyse, consolidation et exploitation**

Types de marchés	Montant du Marché	Date de publication de l'Avis à Manifestation d'Intérêt prévue	Date réelle de publication	Date d'ouverture des AMI	Date d'ouverture des offres financières et techniques (OTF) prévue	Date d'ouverture des (OTF) réelle	Montant du marché approuvé

Types de marchés	Liste des soumissionnaires	Listes des soumissionnaires retenus suite à l'ouverture des plis	Nom de la structure gagnante du marché



**PROJET PLATE-FORME MULTIFONCTIONNELLE  
POUR LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE**

Fiche d'analyse de l'indicateur						
<b>Titre du projet :</b>			<b>Responsable :</b>			
<b>Objectif :</b>			<b>Niveau : Ind.OS1.2</b>			
			<i>Définition (envergure, spécificité, etc.) :</i>			
<i>Valeurs mesurées (comparées) : Numérateur : nombre de volontaires mobilisés ; Dénom : nbre total de volonta</i>			<i>Provenance des données (source) :</i>			
<i>Utilisateurs des résultats (et des données recueillies) du suivi :</i>			<i>Périodicité de collecte des informations et de suivi :</i>			
			<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>			
			<i>Coûts inhérents au suivi de l'indicateur :</i>			
			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ressources humaines du projet</li> </ul>			
<b>DONNÉES:</b>						
<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>						
Période	Valeur Intermédiaire	Capacité	Valeur réelle	Limite	Valeur Intermédiaire cumulé	Valeur intermédiaire cumulé réel
2008	1000	1500	0	-500	1000	0
2009	3000	2500	3000	1500	4000	3000
2010	4000	5000	3500	3000	8000	6500
2011	1000	1000	4000	8000	9000	10500
<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>						
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Type de représentation (graphique ou autres) suggérée :</b></li> </ul>						

<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Utilisation, analyse, interprétation, recommandations, décisions, actions :</b></li> </ul>	
- Que représente (compare le graphique) ?	
- Quelle interprétation est-il possible de faire ?	
- Que peut-on recommander à la suite de ces observations ?	
- Quelle(s) décision(s) devrait être prise(s) ?	
- Quelle(s) action(s) est-il nécessaire(s) d'entreprendre ?	
Remarques sur le suivi :	



PROJET PLATE-FORME MULTIFONCTIONNELLE  
POUR LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

### Fiche de suivi trimestriel des résultats (SR)

Cette fiche, permet, à partir des résultats fixés et de leurs indicateurs, de mesurer leur atteinte réelle au cours du trimestre. Elle est doit renseigner sur l'atteinte des résultats fixés pour le trimestre.

Objectif spécifique 1 : créer de la richesse grâce aux services énergétiques fournis par la PTFM								
Résultats	Indicateurs de résultats				Budget prévu	Niveau d'atteinte réel des résultats	Dépenses	Commentaires



**PROJET PLATE-FORME MULTIFONCTIONNELLE  
POUR LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE**

**Fiche de suivi annuel des résultats (SR)**

Cette fiche, permet, à partir des résultats fixés et de leurs indicateurs, de mesurer leur atteinte réelle au cours de l'année. Elle est produite pour l'année en cours et doit renseigner sur les résultats et les indicateurs fixés pour la même année. Elle est à compléter par rapport aux données de la fiche de suivi trimestriel des résultats, par le Responsable de SE en fin décembre de chaque année.

Objectif Spécifique :						
Résultats	Données de base	Indicateurs de résultats pour l'an 2009	Budget prévu	Niveau d'atteinte réel des résultats	Dépenses réelles	Commentaires



**PROJET PLATE-FORME MULTIFONCTIONNELLE  
POUR LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE**

### Fiche de Suivi des résultats globaux du Programme

Les résultats collectés par la fiche de suivi annuel des résultats annuels permettent de remplir cette fiche qui donne une vision globale sur l'atteinte des résultats globaux du programme.  
Elle est à remplir par le Responsable de SE du programme à la fin du programme.

Objectif Spécifique :																										
Résultats	Indicateurs de résultats pour l'an 2009	Données de référence	Prévisions totales				Niveau d'atteinte réel des résultats				Écarts				Budgets prévus				Dépenses réelles				Écart budget			
			08	09	10	11	08	09	10	11	08	09	10	11	08	09	10	11								



PROJET PLATE-FORME MULTIFONCTIONNELLE  
POUR LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

Fiche d'analyse des risques

La fiche d'analyse des risques permet de prendre en charge le risque et d'adopter une stratégie pour contourner le risque.  
Elle doit être remplie par l'équipe de coordination. Le Responsable SEC doit alerter le Coordonnateur à chaque fois que le risque se fait sentir.

Événements critiques ( <i>risque</i> )	* Probabilité d'occurrence	Évaluation de l'impact ( <i>nommé et chiffré</i> ) du risque sur...					* Priorité du risque
		l'atteinte des objectifs	la qualité technique	la qualité fonctionnelle	l'échéancier	les coûts	
1.	•	•	•	•	•	•	•
2.	•	•	•	•	•	•	•
3.	•	•	•	•	•	•	•
4.	•	•	•	•	•	•	•
5.	•	•	•	•	•	•	•



PROJET PLATE-FORME MULTIFONCTIONNELLE  
POUR LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

### Fiche de Suivi des risques

Cette fiche permet à partir des indicateurs de risque, de suivre le risque de façon régulière et d'appliquer à temps les stratégies de mitigation.  
Elle doit être remplie par les Responsables de volet à chaque fois que le risque se fait sentir, et doit être remise aussitôt au Responsable de SE pour alerte.

OBJECTIF SPECIFIQUE									
Résultats	Risques	Indicateurs de risque	Niveau d'atteinte du risque			Stratégie de Mitigation	application de la stratégie de mitigation		Commentaires
			Faible	Moyen	Fort		oui	non	



PROJET PLATE-FORME MULTIFONCTIONNELLE  
POUR LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

Cette fiche permet de recueillir les données liées aux recettes et dépenses de la plateforme. Elle est à remplir de façon quotidienne par la caissière ou trésorière du CFG. ; et remise à la fin de chaque mois à la CAC.

Dëkkub :

**Comité Féminin de Gestion de la Plate forme multifonctionnelle**

**Li nu dugal - Recettes**

Diir gi : .....fan ci weeru.....ba .....fan ci weeru ..... ci atum 200

Dayob waxtu yi masin bi daw ci ndortel diir gi :

Dayob waxtu yi masin bi daw ci njeexitalu diir gi

Bes yi	Soq	Wol			tigadege	Sarse bëtëri	Sarse portaabal	kuuraŋ	MBOOLESEEN
		dugub	mboq	gerte					
<b>Mbooleséen</b>									

**Dëkkub :**

**Comité Féminin de Gestion de la Plate forme multifonctionnelle de lutte contre la pauvreté**

**Depaas yi - Dépenses**

**Diir gi : .....fan ci weeru.....ba .....fan ci weeru ..... ci atum 200**

<b>Bes yi</b>	<b>gaasuwaal</b>	<b>wiil</b>	<b>piyoos</b>	<b>Pass yi</b>	<b>Telefon</b>	<b>Defar masin</b>	<b>payoor</b>	<b>lenneen</b>	<b>Mbooleséen</b>
<b>Mbooleséen</b>									



PROJET PLATE-FORME MULTIFONCTIONNELLE  
POUR LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

**Fiche du Meunier**

**Cette fiche permet de recueillir des données liées à la performance technique de la machine (nombre d'heures de fonctionnement, nombre de jours d'immobilisation ; le nombre de litre de gasoil utilisé, etc.). Elle est à remplir de façon quotidienne par le meunier et remise à la CAC à la fin de chaque mois.**

Bes Bi	Waxtub Tambalib liggeeyub Masin bi	Waxtu wi Masin bi Taqaw	Diir bi Masin bi dox	Gaas Waal Bi nu Tambalee	Gaas Waal Bi ci Yokku	Yeesalub Wiil gi	Tolluwaayu Wiil Bi ci dolliku	Seetlu Yi
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
7								
8								
9								
10								
11								
12								
13								
14								
15								
16								

Bes Bi	Waxtub Tambalib liggeeyub Masin bi	Waxtu wi Masin bi Taqaw	Diir bi Masin bi dox	Gaas Waal Bi nu Tambalee	Gaas Waal Bi ci Yokku	Yeesalub Wiil gi	Tolluwaayu Wiil Bi ci dolliku	Seetlu Yi
17								
18								
19								
20								
21								
22								
23								
24								
25								
26								
27								
28								
29								
30								
31								
<b>Mboolescen</b>								



PROJET PLATE-FORME MULTIFONCTIONNELLE  
POUR LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

Suivi Financier des PTFM

Les données recueillies dans cette fiche donne des informations sur le bilan financier mensuel des PTFM.

**Dëkkub :**

**Comité Féminin de Gestion de la Plate forme multifonctionnelle**

**TENKUM CAMBAR XAALIS - BILAN FINANCIER MENSUEL**

Diir gi : .....fan ci weeru.....ba .....fan ci weeru ..... ci atum 200 Dayob waxtu yi masin bi daw ci diir gi :

<b>LI DUGG</b>		<b>LI GENN</b>	
<b>XEW-XEW</b>	<b>Lim bi</b>	<b>XEW-XEW</b>	<b>Lim bi</b>
1			
2			
3			
<b>Mbooleséen li dugg</b>		<b>Mbooleséen li genn</b>	
<b>LI DES CI WEER WI</b> (Mbooleséen li dugg- Mbooleséen li genn)			



PROJET PLATE-FORME MULTIFONCTIONNELLE  
POUR LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

### Fiche du Meunier

Cette fiche permet de recueillir des données liées au fonctionnement de la machine (nombre d'heures de fonctionnement, nombre d'heures d'arrêt ; le nombre de litre de gasoil utilisé, etc.

Bes Bi	Waxtub Tambalib liggeeyub Masin bi	Waxtu wi Masin bi Taqaw	Diir bi Masin bi dox	Gaas Waal Bi nu Tambalee	Gaas Waal Bi ci Yokku	Yeesalub Wiil gi	Tolluwaayu Wiil Bi ci dolliku	Seetlu Yi
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
7								
8								
9								
10								
11								
12								
13								
14								
15								

Bes Bi	Waxtub Tambalib liggeeyub Masin bi	Waxtu wi Masin bi Taqaw	Diir bi Masin bi dox	Gaas Waal Bi nu Tambalee	Gaas Waal Bi ci Yokku	Yeesalub Wiil gi	Tolluwaayu Wiil Bi ci dolliku	Seetlu Yi
16								
17								
18								
19								
20								
21								
22								
23								
24								
25								
26								
27								
28								
29								
30								
31								
<b>Mbooleseen</b>								



PROJET PLATE-FORME MULTIFONCTIONNELLE  
POUR LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

### Fiche de Suivi des pannes

Elle permet d'avoir des données relatives aux différentes pannes de la machine, les pièces de rechange, et le nom de l'artisan intervenant pour faire les réparations.

Besub Jagadi gi	Besub Jagal gi	Pajtal gi	Turu ki Ittewoo Pajtal gi	Pexey Jagal Gi	Turu Baay Jagal Bi	Jefandikukaay yi ak Juntukaay yi					Seetlu Gi	
						Xeet yi	Lim Bi	Njegu Benn	Li mu Dikk	Aqub Jagal gi		Mbooleseen
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
17												
18												
19												
22												
23												
Mbooleseen												



**PROJET PLATE-FORME MULTIFONCTIONNELLE  
POUR LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE**

### Fiche de Capitalisation

**Cette fiche permet de retrouver rapidement les thèmes sur lesquelles une capitalisation a été faite. Elle doit être remplie par le Responsable SEC à chaque fois qu'un article est en cours de capitalisation**

<b>Thèmes de capitalisation</b>	<b>Domaines</b>	<b>Date de publication prévue</b>	<b>Date de publication réelle</b>	<b>Auteurs</b>	<b>Commentaires</b>